

m'étais pas rendu compte que les idées exprimées alors par les membres de l'opposition avaient créé une si profonde impression sur les tenants du Gouvernement.

Nous les avons entendus cet après-midi parler d'un long et interminable débat. De fait, le député de Nicolet-Yamaska (M. Boisvert) a dit qu'ils avaient écouté des discours pendant trois semaines. Mais cela ne lui a pas suffi. Il a porté le chiffre à deux mois. Si on veut se donner la peine de consulter le compte rendu, on verra que la question a été débattue pendant quatre jours et demi, avant l'interruption de Noël, et pendant deux jours après la reprise des séances. Or, sur les quatre jours et demi qui ont précédé Noël, une journée entière a été consacrée à une question de procédure. En l'occurrence, ce n'est pas un ministre de la Couronne qui a amorcé la discussion mais un simple député, notre bon ami le représentant de Winnipeg-Nord-Centre.

Ainsi, à l'égard d'une question d'une telle importance, d'une mesure qui allait modifier un régime de longue date et atteindre tout le commerce de détail au pays, des honorables vis-à-vis ont exprimé l'avis, après un débat de trois jours et demi seulement, que l'examen se prolongeait inutilement. On a même donné à entendre qu'il était temps d'appliquer la règle de la clôture. Sachons garder les proportions. Que les députés vis-à-vis tout aussi bien que les députés qui siègent de ce côté-ci sachent bien qu'un débat ne tourne à l'obstruction que selon le point de vue de celui qui a ce mot à l'esprit.

M. Sinclair: Que dire du discours de deux heures et demie que vous avez prononcé au cours de ce débat?

M. Fulton: Je rectifie la déclaration de mon collègue. Le discours a duré exactement une heure et cinquante-huit minutes. C'était un discours assez long, mais je dirais qu'il s'agissait d'une question importante. Je le classerai donc dans la même catégorie que celui du ministre de la Justice (M. Garson), qui a amorcé le débat à cette occasion et a parlé encore plus longtemps que moi.

M. Sinclair: Mais vous n'êtes pas ministre.

M. Graydon: Ni vous non plus, Jimmy.

M. Fulton: Peut-être les députés vis-à-vis n'ont-ils guère raison de s'inquiéter de la durée du temps de parole dont font état les députés qui siègent de ce côté-ci. Je m'étonne parfois de la violence de leurs critiques, parce que je suis certain qu'ils ont tous eu et qu'ils ont encore un grand respect pour la mémoire d'un ancien ministre du gouvernement actuel, un homme qui était notre grand ami à tous, un homme que nous

admirions et que nous respectons. Je parle de feu l'honorable Humphrey Mitchell. Ce parlementaire sage et sagace, cet homme d'affaires plein d'expérience, cet homme de bon sens, aurait dit une fois (et je le crois volontiers, parce que c'est le genre de remarques qu'il aurait faites en donnant des conseils à des nouveaux venus, à de jeunes députés comme moi) que beaucoup plus de députés s'étaient, à force de discours, exclus de la Chambre, qu'il n'en était entré par le même moyen.

M. Cruickshank: Le député me permet-il de poser une question?

M. Fulton: Bien sûr.

M. Cruickshank: Le député se souvient-il aussi que l'ancien ministre du Travail a dit: "Si c'est là le résultat d'une formation universitaire, je remercie le ciel d'avoir quitté l'école à 14 ans."

M. Sinclair: Une autre réflexion de sage.

M. Fulton: L'honorable député n'a pas indiqué clairement ce que vaut une formation universitaire.

M. Cruickshank: Nous écoutons.

M. Fulton: Le député devrait s'exprimer plus clairement s'il veut que je partage son opinion. Cependant, si la réflexion de l'ancien ministre du Travail avait quelque valeur, je ne vois pas pourquoi les députés ministériels critiquent tant et protestent si fort quand les membres de l'opposition veulent exercer leur droit de parole.

Pour en revenir aux remarques avec lesquelles je me proposais de terminer mon discours quand on m'a interrompu, il importe de ne pas oublier que si la façon de procéder à la Chambre anglaise comporte certains avantages, elle suscite aussi des difficultés. Il y a là-bas non seulement les députés qui prennent de longues fins de semaines, du jeudi au mardi, mais le Parlement y compte aussi un bon nombre de ces gens qu'un député de mes voisins a qualifiés de "léopards derrière le rideau". D'après un article publié dans *Punch* du 19 mars, il semble que, le lundi 10 mars, la plupart des députés de la Chambre des communes anglaise étaient occupés à des petites réunions derrière les rideaux ou dans des salles du parlement. Voici ce qu'on lit dans *Punch*:

On discutait alors les crédits de l'armée qui devaient prolonger la séance de la Chambre jusqu'à presque trois heures le lendemain matin. Mais le plus grand intérêt résidait dans d'innombrables autres rassemblements qui avaient lieu dans le palais de Westminster. On y discutait vivement des plans visant a) la chute des Bevanites, b) le triomphe des Bevanites et c) un compromis.